
METTRE LES QUESTIONS DE GENRE ET DE POUVOIR AU CŒUR DES EVALUATIONS ET DES RECHERCHES

Expériences tirées des évaluations quantitatives
des impacts d'Oxfam GB

Sarah Barakat, Alexia Pretari et Jaynie Vonk

Documents de discussion d'Oxfam

Les documents de discussion d'Oxfam visent à contribuer au débat public et à susciter des réactions sur les questions de développement et de politique humanitaire. En tant que « travaux en cours », ces documents ne constituent pas nécessairement des publications finales et ne traduisent pas les positions politiques d'Oxfam. Les opinions et recommandations exprimées sont celles de l'auteure et pas forcément celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou commentaires à propos de ce document, contactez apretari1@oxfam.org.uk.

Intégrer une approche féministe à nos pratiques de recherche, de suivi et d'évaluation nous permet d'en faire des outils contribuant à transformer les vies des femmes, des filles et des personnes non binaires et à faire avancer la justice sociale. Pour ce faire, nous avons tâché de donner une place centrale aux questions de genre et de pouvoir dans nos pratiques, et cela a influé sur nos choix techniques, en particulier dans le cadre des évaluations quantitatives des impacts. Ce rapport a vocation à décrire l'impact de cette approche féministe sur nos choix techniques et nos réflexions éthiques. Il présente également les leçons tirées de notre expérience et les questions posées au cours de notre travail, qui peuvent être utiles aux spécialistes MEAL et au personnel de recherche, ainsi qu'aux responsables de programme. Comment donner une place de premier plan à l'intersectionnalité ? Sortir de la binarité de genre, qu'est-ce que cela signifie ? Quel est l'impact transformateur de ce travail ?

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
Résumé	4
L'approche féministe : qu'apporte-t-elle ?	4
Stratégies d'échantillonnage pour la représentation et la visibilité	5
Choix des outils de mesure : quelles expériences sont représentées ?.....	5
Mettre en évidence les différences liées au genre	6
Points d'apprentissage : que faire différemment ?	6
Transformer les dynamiques de pouvoir dans la production de connaissances.....	7
1 Introduction	9
À qui s'adresse ce rapport ?	9
Qui sommes-nous ?	10
2 Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail : créer un cadre logique	11
2.1 Qu'entendons-nous par « genre » ?	11
2.2 Pourquoi effectuer des évaluations des impacts tenant compte du genre ?.....	11
2.3 Catégorisation du genre.....	12
2.4 À quelles questions les évaluations des impacts tenant compte du genre permettent-elles de répondre ?	13
3 Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail : considérations techniques	15
3.1 Qui écoutons-nous ?	15
3.2 Que prendre en compte lors du choix d'outils de mesure ?.....	17
3.3 Examen systématique des différences liées au genre dans les résultats individuels.....	19
4 Points d'apprentissage : que faire différemment ?	20
4.1 placeR l'intersectionnalité au premier plan.....	20
4.2 Sortir de la binarité.....	22
4.3 Une approche transformatrice du point de vue du genre ?.....	23
Conclusion : transformer les dynamiques de pouvoir dans la production de connaissances	25
Remerciements	27
Références.....	28
Notes.....	30
Oxfam.....	32

RESUME

Le présent rapport détaille l'expérience d'Oxfam GB (OGB) en matière de méthodologies de recherche quantitative féministes et de focalisation des évaluations des impacts sur les questions de genre et de pouvoir. Il vise à fournir des conseils pratiques sur les méthodologies et les outils, et à encourager la réflexion et l'évolution des pratiques. Il décrit des choix techniques et pistes de réflexion éthiques et présente les leçons tirées de notre expérience et les questions posées au cours de notre travail. Si notre rapport porte principalement sur les expériences tirées des évaluations des impacts, de nombreux aspects de ce travail sont pertinents dans d'autres contextes plus généraux et pourront intéresser d'autres spécialistes MEAL et professionnel·les de la recherche, ainsi que des responsables de programme.

Les pratiques, leçons et conseils regroupés dans ce rapport sont tirés du travail effectué dans le cadre méthodologique et institutionnel spécifique aux outils quantitatifs, par définition réducteurs. Ils reflètent l'expérience d'une grande organisation internationale du Nord, qui met en œuvre des interventions dans les pays du Sud. Inscrire ce travail dans un cadre féministe permet d'adapter nos pratiques afin de diversifier la représentation et d'assurer la sécurité des personnes, mais aussi de définir des objectifs de transformation à long terme pour remettre ce cadre institutionnel en question et réfléchir aux changements structurels à promouvoir. Nous en citerons quelques exemples dans la conclusion.

L'APPROCHE FEMINISTE : QU'APPORTE-T-ELLE ?

Inscrire la recherche, le suivi et l'évaluation dans un cadre féministe permet d'en faire des outils de promotion de la justice sociale contribuant à transformer les vies des femmes, des filles et des personnes non binaires. Nous envisageons la justice sociale d'un point de vue intersectionnel, en visant le démantèlement de tous les systèmes d'oppression et de domination (structures racistes, capitalistes, hétéropatriarcales et coloniales, notamment) pour parvenir à une société juste. Les évaluations des impacts ont le potentiel de mettre au jour et d'évaluer les avancées et reculs en termes d'égalité entre les genres et de droits des femmes, d'un point de vue intersectionnel, mais aussi d'explorer les impacts différents produits sur les femmes, les hommes et les personnes non binaires dans toute leur diversité. En d'autres termes, il est important de prendre en compte l'intersection entre genre et race, classe sociale, transidentité et d'autres marqueurs essentiels d'inégalités structurelles.

Placer les questions de genre et de pouvoir au cœur des évaluations et des recherches, c'est se demander qui a voix au chapitre, quelles expériences de vie sont représentées dans les données collectées et quelles visions du monde sont perpétuées. En l'absence de volonté explicite de remettre en question notre propre vision du monde en tant que professionnel·les, opérer sous couvert de neutralité ou d'objectivité peut renforcer le *statu quo* et amener à reproduire les discours dominants, sexistes, racistes et classistes, notamment. Ce rapport couvre trois questions techniques et les considérations éthiques inhérentes à ces questions :

1. Comment décider des personnes représentées par les données (en d'autres termes, le choix de la stratégie d'échantillonnage) ?
2. Comment choisir les thèmes à examiner en priorité avec les outils de mesure ?

3. Comment souligner systématiquement les différences en fonction du genre et les impacts différenciés dans l'analyse ?

Nous reconnaissons qu'il nous reste encore beaucoup à faire pour mettre l'intersectionnalité au premier plan, notamment en incluant des expériences diverses d'inégalités et d'oppressions structurelles et en réfléchissant à comment intégrer les expériences des personnes non binaires et trans dans le cadre de nos évaluations sans leur causer de tort. Toutefois, ce rapport porte principalement sur les trois points susmentionnés avec une perspective binaire du genre. La section dédiée aux apprentissages explore les différentes pistes pour aller plus loin.

STRATEGIES D'ECHANTILLONNAGE POUR LA REPRESENTATION ET LA VISIBILITE

Les stratégies d'échantillonnage jouent un rôle essentiel dans la représentation et la visibilité de différents groupes sociaux et permettent de créer des analyses statistiques tenant compte des questions de genre. Nous voulons être en mesure d'écouter ce que les femmes, les hommes et les personnes non binaires ont à dire, y compris les personnes qui n'occupent pas une position de pouvoir au sein de leur ménage. Ce rapport présente plusieurs scénarios de stratégies d'échantillonnage, selon qu'une liste exhaustive de personnes soit disponible ou puisse être constituée ou non. Si nous ne disposons pas d'une telle liste, un protocole d'échantillonnage clair doit être utilisé lors de la collecte de données. Nous proposons deux options :

- Option 1 : entretien avec plusieurs personnes par ménage.
- Option 2 : entretien avec une personne de genre aléatoire par ménage. Ce rapport offre des conseils à cette fin et décrit plusieurs moyens de procéder, notamment dans les contextes où il est préférable que la personne menant l'entretien soit du même genre que les personnes qu'elle interroge (en particulier lorsque la conversation porte sur des sujets sensibles ou difficiles, et en fonction des normes de genre en usage).

Selon le contexte, il est important de penser à tous les aspects interdépendants qui composent l'identité, comme la race, l'ethnicité, la caste et la classe sociale. Ces aspects influencent également la relation entre la personne interrogée et la personne menant l'entretien (enquêteur/trice), ainsi que l'atmosphère de confiance lors de celui-ci. Ils peuvent biaiser les données recueillies, et doivent être pris en compte au moment de composer l'équipe d'enquête.

CHOIX DES OUTILS DE MESURE : QUELLES EXPERIENCES SONT REPRESENTEES ?

Placer les questions de genre au cœur des évaluations et des recherches met en relief les déséquilibres de pouvoir et les hiérarchies. À l'échelle individuelle, déterminer résultats et indicateurs implique d'inclure en priorité des questions sur les dynamiques au sein des ménages, notamment sur l'accès à l'information ou aux ressources et le contrôle sur celles-ci, la prise de décisions et la distribution des tâches, y compris la répartition du travail domestique et de soin non rémunéré. Il s'agit aussi de se renseigner sur la capacité d'agir et la confiance en soi au niveau personnel, ainsi que les expériences de la violence, qui sont aussi influencées par le genre.

Du fait du caractère sensible de certains de ces sujets, il est essentiel de prendre des précautions pour garantir la sécurité des personnes. Assurer la confidentialité des entretiens et créer un environnement sûr est une tâche incontournable pour la personne chargée des entretiens. Les protocoles d'enquête ont aussi un rôle à jouer. Par exemple, il est possible de ne poser les

questions sensibles qu'à un-e membre de chaque ménage et de mettre en place des mécanismes pour veiller à ce que la personne soit seule lors de la conversation. En outre, il est essentiel de mettre en place des protocoles de reporting sur la confidentialité, la prévention et protection contre les comportements sexuels répréhensibles et la maltraitance des enfants et la protection. Ces protocoles doivent être présentés lors de la formation des enquêteurs/trices. Réfléchir aux risques liés à la manière dont nous abordons ces sujets sensibles nous a permis de changer de stratégie pour mesurer la prévalence des violences faites aux femmes et aux filles dans le cadre de nos évaluations des impacts et nous a poussé-es à utiliser la randomisation de listes plutôt que des questions directes. Intégrer des approches basées sur les témoignages dans les enquêtes quantitatives a mis au jour de nouvelles problématiques, grâce à l'obtention d'informations supplémentaires sur les expériences de personnes de genres divers.

METTRE EN EVIDENCE LES DIFFERENCES LIEES AU GENRE

Les évaluations des impacts tenant compte des questions de genre nous permettent d'explorer les impacts spécifiques sur les résultats à l'échelle individuelle (comportement, opinion, expérience, etc.) avec une ventilation par genre. Elles donnent les outils pour répondre aux questions suivantes : les comportements, opinions et expériences des hommes et des femmes sont-ils/elles différent-es ? L'intervention a-t-elle un impact sur leur vie ? Il existe plusieurs manières de répondre à ces questions à l'aide de méthodologies quantitatives.

Selon l'intervention évaluée, l'analyse permettra de mesurer plusieurs types d'impacts (directs ou indirects) et pourra fournir des informations sur les personnes qui y participent. L'approche peut aider à étudier le rôle de caractéristiques sociales interdépendantes (race, ethnicité, caste, âge, etc.), pour tirer des conclusions sur les dynamiques de genre intersectionnelles, les différences et les discriminations qui en découlent.

POINTS D'APPRENTISSAGE : QUE FAIRE DIFFEREMMENT ?

Lorsque nous réfléchissons à nos pratiques, des questions ont émergé sur les moyens d'étendre l'intégration de la dimension de pouvoir au travail MEAL, aux évaluations et recherches dans une optique transformatrice du point de vue du genre. Nous partageons ci-dessous quelques-unes des questions clés et pistes de réflexion théoriques et pratiques tirées de ce processus.

Comment donner une place de premier plan à l'intersectionnalité ?

Dans le cadre de nos évaluations et de nos recherches, nous devons faire plus pour mettre en exergue la variété des expériences des femmes, hommes et personnes non binaires dans divers contextes. Du fait d'inégalités structurelles, les dimensions de race, d'ethnicité, de classe sociale et d'orientation sexuelle, entre autres, influencent leurs expériences et potentiellement leur manière d'interagir avec une intervention et d'en tirer profit. Identifier ces dimensions par le biais d'une analyse des rapports de force assez tôt au cours du processus donne l'opportunité d'adapter la conception de l'évaluation. Le rapport se base sur les considérations techniques et éthiques susmentionnées pour déterminer : 1. comment les stratégies d'échantillonnage peuvent être adaptées pour être intersectionnelles, en fonction de la possibilité de variation de certains aspects de l'identité au sein d'un ménage ou entre ménages ; 2. comment les thématiques prioritaires couvertes par les outils d'enquête refléteront les expériences de divers groupes sociaux en

position de marginalisation ; 3. comment effectuer des analyses intersectionnelles. Le rapport souligne également les limites des approches quantitatives.

Comment prendre en compte les expériences spécifiques des personnes transgenres et non binaires ?

Les évaluations des impacts que nous avons réalisées jusqu'à présent ont principalement adopté une vision binaire du genre. Il existe plusieurs moyens d'étendre les catégories de genre lors des enquêtes, et nous parlerons plus en détail dans ce rapport. Toutefois, aucune solution ne convient parfaitement à tous les cas de figure. Choisir l'approche appropriée exige de prendre les mesures de sécurité adaptées à chaque situation et de se demander si collecter certaines informations est nécessaire (prévoyons-nous vraiment de les utiliser ?). La prise en compte du contexte est essentielle, car les transidentités peuvent être stigmatisées et les personnes concernées violentées. Le fait même de demander à une personne de divulguer son identité de genre peut la mettre en danger. Si poser des questions sur les transidentités n'implique pas de danger, les protocoles peuvent être adaptés pour permettre ces questions. Concernant les stratégies d'échantillonnage, le fait que les personnes transgenres représentent un faible pourcentage de la population totale peut constituer une difficulté sur le plan statistique. Ce rapport abordera cette problématique.

Comment veiller à ce que les questions de genre soient intégrées de manière transformatrice dans les évaluations et recherches ?

Même si remettre en question la vision du monde reproduite dans nos recherches, évaluations et activités MEAL est essentiel à garantir la justice sociale, pour avoir un impact réellement transformationnel, notre travail doit aller plus loin. Les pratiques actuelles d'OGB en matière d'évaluations des impacts vont dans la bonne direction en matière de prise en compte des questions de genre et de déconstruction des systèmes patriarcaux d'oppression. Toutefois, deux difficultés de taille les empêchent d'être transformatrices. D'abord, lors de la conception et de la mise en œuvre des interventions évaluées, nous n'intégrons parfois que de manière partielle les questions de genre et l'intersectionnalité, ce qui rend l'analyse des transformations trop précoce. Ensuite, pour que les évaluations des impacts soient réellement transformatrices, elles ne doivent pas simplement suggérer des ajustements méthodologiques, mais inciter à l'action en favorisant une justice de genre intersectionnelle, ce qui implique de tirer parti de l'ensemble de données probantes dont nous disposons. Pour que les évaluations et les recherches deviennent des outils transformatifs, nous devons utiliser les conclusions tirées de celles-ci. Pour cela, nous devons allier activisme et redevabilité.

TRANSFORMER LES DYNAMIQUES DE POUVOIR DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Enfin, l'approche féministe nous amène à nous intéresser aux hiérarchies dans la production des connaissances et met en évidence les dynamiques en place dans ces processus. Les résultats des recherches et évaluations sont la somme du travail de nombreuses personnes, et une quantité de contributeurs et contributrices sont invisibilisé-es. Dans le contexte du développement international, le travail de nombreuses personnes racisées rencontre le même sort¹. Cet héritage colonial doit être reconnu et corrigé. Des changements structurels nous permettront d'aplanir les déséquilibres de pouvoir. Pour cela, nous ne pouvons pas nous contenter de quelques mesures, comme renforcer la visibilité dans les publications. L'approche féministe fait apparaître les hiérarchies méthodologiques et épistémologiques. Il reste encore à déterminer comment

l'affiliation épistémique et les choix méthodologiques limitent la contribution des recherches et évaluations aux objectifs de justice sociale.

Note sur la terminologie utilisée : dans ce rapport, nous parlons des femmes, des hommes et des personnes non binaires dans toute leur diversité. En d'autres termes, il est important de prendre en compte l'intersection entre genre et race, classe sociale, transidentité et d'autres marqueurs et facteurs essentiels d'inégalités structurelles. Lorsque nous parlons de femmes, nous incluons les femmes trans, et lorsque nous parlons d'hommes, nous incluons les hommes trans. Lorsque nous souhaiterons aborder les expériences spécifiques d'un groupe particulier, nous le préciserons clairement.

1 INTRODUCTION

Collecter et analyser des données, et créer les outils pour le faire, donne le potentiel et le pouvoir de mettre en lumière des expériences de marginalisation, d'exclusion et d'oppression, mais aussi de leadership et de résilience. Il existe toujours un risque d'invisibilisation de facteurs et d'expériences déjà ignorés. La représentation est donc centrale au moment d'aborder ces processus. Elle étaye toutes les recherches et évaluations. Reconnaître l'importance de ces questions nous ouvre des opportunités. Par exemple, les évaluations des impacts peuvent servir à attirer l'attention sur les discriminations, à refléter des expériences diverses et des conditions matérielles variées, et à déterminer si différents groupes sociaux bénéficient de la même façon d'une intervention. Intégrer une approche féministe à nos pratiques de recherche, de suivi et d'évaluation nous permet d'en faire des outils contribuant à transformer les vies des femmes, des filles et des personnes non binaires et à faire avancer la justice sociale. Nous envisageons la justice sociale d'un point de vue intersectionnel, en visant la déconstruction de tous les systèmes d'oppression et de domination (structures racistes, capitalistes, hétéropatriarcales et coloniales, notamment) pour parvenir à une société juste.

Cette approche féministe nous a conduit-es à placer les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail, ce qui nous a amené-es à prendre des choix techniques différents pour les évaluations des impacts. Nous nous servons de notre expérience des évaluations quantitatives des impacts, réalisées pour renforcer la redevabilité au sein d'OGB et tirer des leçons de notre travail. Les outils quantitatifs sont réductionnistes par nature, et la réalisation d'évaluations des impacts sur des projets mis en œuvre dans les pays du Sud par et pour une grande ONG internationale basée dans un pays du Nord implique un rapport de pouvoir. Compte tenu de ces contraintes méthodologiques et institutionnelles et de cette position privilégiée, que change l'adoption d'une approche féministe ? Ce rapport vise à décrire en quoi les choix techniques et considérations éthiques sont influencés par l'approche féministe, et à présenter les leçons tirées de notre expérience et les questions posées au cours de notre travail.

Nous réfléchissons d'abord à l'intention et aux raisons de placer les questions de genre et de pouvoir au cœur de nos processus d'évaluation des impacts. Nous étudierons ensuite certaines des considérations techniques les plus importantes qui ont émergé de cette approche et des informations tirées de notre expérience des évaluations des impacts. Nous pensons que ces considérations sont applicables à des pratiques MEAL et à d'autres types d'évaluation et de recherche. Enfin, ce processus a fait émerger de nouvelles questions et a mis au jour des domaines à intégrer plus étroitement aux recherches et activités MEAL. Comment donner une place de premier plan à l'intersectionnalité ? Sortir de la binarité de genre, qu'est-ce que cela signifie ? Ce travail est-il transformatif ? Nous discuterons de ces problématiques et commencerons à explorer différentes pistes pour avancer.

À QUI S'ADRESSE CE RAPPORT ?

Ce rapport relate des expériences tirées des évaluations quantitatives des impacts d'OGB et les mesures prises pour placer les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail. Il fournit des conseils pratiques sur l'évolution des méthodologies et des outils, et vise à encourager la réflexion et l'évolution des pratiques. Si les évaluations quantitatives des impacts se basent sur des méthodologies spécifiques et la compréhension des liens de cause à effet, elles ne sont pas le sujet central de ce rapport. De nombreux aspects des approches prises et des leçons tirées sont pertinents pour d'autres types de travaux. Ce rapport aura donc un intérêt pour les spécialistes MEAL et le personnel de recherche à plus grande échelle. Il sera également utile aux responsables de programme, car il aborde des aspects de la conception de programme et de la dotation en ressources.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous travaillons au sein d'OGB en tant que responsables de la programmation transformative sur le plan du genre et des évaluations des impacts, à l'échelle mondiale. Ce travail vient d'une volonté de faire une réelle place à nos valeurs féministes personnelles dans nos pratiques professionnelles, notamment dans les espaces connus pour être techniques et associés à de certaines attentes en termes de neutralité ou d'objectivité. Nous reconnaissons que nos professions et notre positionnalité nous confèrent un pouvoir et des privilèges, comme le font les courants de pensée traditionnels dont les évaluations quantitatives des impacts ont émergé. L'intégration des valeurs féministes aux évaluations des impacts met en évidence les dynamiques de pouvoir, notamment celles que l'on retrouve au niveau de la production de connaissances. Dans la deuxième section du rapport, nous réfléchissons au cadre méthodologique et institutionnel dont nous tirons nos expériences. Dans la conclusion, nous élargirons la discussion et nous énumérerons plusieurs changements structurels nécessaires.

2 METTRE LES QUESTIONS DE GENRE ET DE POUVOIR AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL : CREER UN CADRE LOGIQUE

Les évaluations des impacts ont le potentiel de nous permettre d'examiner et d'évaluer les évolutions en termes d'égalité entre les genres et de droits des femmes, et d'explorer les impacts spécifiques sur les femmes, les hommes et les personnes non binaires dans toute leur diversité (en tenant compte des identités sociales croisées et des facteurs d'inégalités structurelles : race, ethnicité, orientation sexuelle, transidentité, âge, handicap, etc.). Comme nous le précisons tout au long de ce rapport, « les évaluations des impacts tenant compte du genre » diffèrent d'autres types d'évaluations des impacts en ce qu'elles adaptent leur méthodologie, les outils de mesure et les stratégies d'échantillonnage et d'enquête dans l'idée d'évaluer les impacts sur la justice de genre et de montrer en quoi ils divergent selon le groupe de personnes étudié.

2.1 QU'ENTENDONS-NOUS PAR « GENRE » ?

Avant de nous intéresser à ces évaluations, il est important de préciser ce que nous entendons par « genre ». Oxfam aborde le genre comme une construction sociale qui assigne des rôles, attributs et opportunités spécifiques aux femmes et aux hommes dans un contexte donné, et qui est répliqué et consolidé par un ensemble de normes, de comportements, de lois et de systèmes. Le genre est une dimension de l'identité sociale et politique, qui interagit avec d'autres aspects de l'identité, tels que la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'ethnicité et la caste, entre autres, pour créer et renforcer des systèmes interdépendants de marginalisation, de discrimination et d'oppression. Ces systèmes, qui incluent l'hétéropatriarcat, le racisme, le colonialisme, le capitalisme et le capacitisme, notamment, perpétuent les inégalités en s'additionnant.

La politique d'Oxfam sur les droits relatifs à la diversité sexuelle et à l'identité de genre² définit l'identité de genre comme l'expérience d'une personne par rapport à son propre genre et la manière dont elle choisit de l'exprimer, face à autrui et personnellement. Cela implique de reconnaître les expériences diverses des personnes transgenres, notamment celles qui s'identifient comme non binaires, ainsi que tout le spectre des identités de genre.

Notre travail sur les évaluations des impacts tenant compte du genre intègre ces deux définitions, car le structurel et l'individuel sont profondément liés.

2.2 POURQUOI EFFECTUER DES EVALUATIONS DES IMPACTS TENANT COMPTE DU GENRE ?

Inscrire l'approche et les valeurs féministes dans les évaluations des impacts permet d'en faire des outils qui contribuent à transformer la vie des femmes et des filles, ainsi que des personnes non binaires, pour plus de justice de genre et de justice sociale. Dans le cadre des approches quantitatives, placer les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail nous amène à réfléchir à qui nous écoutons, à quelles expériences sont représentées par les données, ainsi qu'aux points de vue que nous adoptons ou reproduisons. La prise en compte des contraintes en ressources implique de nombreux compromis dans les pratiques de recherche et MEAL. Les choix que nous faisons sont politiques (et il est important de savoir qui sont les personnes derrière les

choix). En l'absence de volonté explicite de remettre en question notre propre vision du monde en tant que professionnel·les, opérer sous couvert de neutralité ou d'objectivité (ce qui est souvent le cas lors du choix d'approches quantitatives) peut renforcer le *statu quo* et amener à reproduire les discours dominants, sexistes, racistes et classistes, notamment. Les questions de genre et de pouvoir, lorsqu'elles sont au cœur de notre travail, déterminent les choix techniques et le processus du cadre dans lequel nous opérons.

Chez OGB, nous effectuons des évaluations des impacts à des fins de redevabilité, d'apprentissage et de qualité des programmes. En particulier, dans le cadre de notre série d'évaluations de l'efficacité³ (des évaluations des impacts réalisées sur un ensemble de projets matures sélectionnés de manière aléatoire) de projets touchant un grand nombre de personnes et ayant pour principal objectif d'améliorer la vie des bénéficiaires, nous avons pour l'instant utilisé principalement l'approche quantitative (voir Section 2.4). Ce rapport passe en revue les pratiques d'évaluation associées à ce domaine de travail. Par les approches quantitatives que nous avons adoptées, nous avons cherché à créer autant d'opportunités que possible de mettre différents vécus au premier plan en leur donnant plus de visibilité. Une évaluation des impacts permet d'étudier les discriminations et les inégalités, et de se demander si différents groupes sociaux bénéficient différemment d'une même intervention. Nous considérons cette recherche d'informations et ces questionnements comme des composants clés pour garantir la qualité des programmes⁴.

2.3 CATEGORISATION DU GENRE

Les méthodes de recherche et d'évaluation dominantes reposent sur la catégorisation du genre. Les approches quantitatives mobilisent cette catégorisation à la collecte des données. Elle est considérée comme une variable pour l'évaluation des dynamiques de pouvoir genrées⁵. La catégorisation peut être faite par la personne concernée ou par la personne en charge de la recherche/de l'entretien. Dans le cadre des évaluations des impacts réalisées par Oxfam jusqu'à ce jour, souvent via des enquêtes quantitatives, la manière dont le genre est spécifié par rapport à toutes les informations rassemblées est le résultat d'une interaction entre la personne posant les questions et la personne y répondant. Nos évaluations des impacts utilisent principalement des catégories de genre binaires (femmes/filles et hommes/garçons). Ces dernières années, nous avons parfois ajouté le choix « Autre » pour tenir compte d'une diversité d'identités de genre. Nous savons que cette option est restrictive et excluante : en même temps, permettre aux personnes interrogées de définir elles-mêmes leur genre est une étape supplémentaire vers la reconnaissance et la visibilité. La possibilité de s'éloigner de catégories de genre binaires est liée au contexte (par exemple, sécurité, manière de s'exprimer), à la confiance, à l'environnement dans lequel prend place l'entretien, et aux dynamiques de pouvoir entre personne en charge de l'entretien et personne lui répondant (point abordé en détail dans la section 4.2).

En outre, bien que nous cherchons à ce que les données collectées reflètent la réalité de la personne interrogée plutôt que les observations de l'enquêteur/trice ou ses suppositions sur le genre de la personne à qui elle pose les questions, nous ne pouvons pas éliminer complètement ce risque. L'identité de genre, et la manière de l'aborder lors des entretiens, doivent donc avoir une place dans toute formation préalable à la collecte de données, même si cela n'élimine pas tous les biais.

Notre objectif est de donner une place centrale à l'intersectionnalité (voir Section 4.1) et de réfléchir à des manières de poser des questions appropriées sur les expériences trans et non binaires dans le cadre de nos évaluations (voir Sections 4.2 et 4.3). Toutefois, l'approche actuelle, présentée dans la section 2.4 et la section 3, est centrée sur le genre, considéré de manière binaire, sans différenciation entre femmes cis et trans ou hommes cis et trans.

¹² Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur des évaluations et des recherches : Expériences tirées des évaluations quantitatives des impacts d'Oxfam GB

2.4 À QUELLES QUESTIONS LES EVALUATIONS DES IMPACTS TENANT COMPTE DU GENRE PERMETTENT-ELLES DE REpondre ?

L'intégration de la justice de genre est un continuum, entre des interventions qui ne tiennent absolument pas compte du genre et celles qui cherchent à déconstruire de manière durable et structurelle les systèmes d'oppression et de discrimination, pour lesquelles nous parlons d'intégration transformatrice (voir Parvez Butt *et al.*, 2019, pour un exemple d'utilisation du continuum du genre pour la planification des recherches). Pour une intégration intersectionnelle du genre qui ait un réel impact, il convient d'abord de reconnaître les différents besoins, ressources, opportunités et impacts de l'intervention, et de penser à suffisamment ventiler les données lors de leur analyse. Une approche des évaluations des impacts peut être considérée comme tenant compte des questions de genre lorsque ces questions sont intégrées à chaque étape du processus : conception de l'évaluation, collecte des données, analyse et reporting. Au moment de la conception de l'évaluation et de la collecte des données, nous pouvons tenir compte des questions de genre dans les stratégies d'échantillonnage et les outils de mesure. Lors des analyses et du reporting, nous pouvons souligner systématiquement les différences par genre, discuter de ces données et les partager.

L'approche des évaluations diffère légèrement, en termes de types d'impacts pouvant être mesurés (impacts directs ou indirects) et de types de questions recevant une réponse, selon l'objectif principal de l'intervention évaluée (voir Tableau 1). Pour les interventions au niveau du ménage ou de la communauté, et celles qui impliquent directement des femmes et des hommes au niveau individuel, les évaluations des impacts tenant compte du genre peuvent amener à mesurer l'effet direct moyen sur les femmes et les hommes, si l'échantillon est représentatif au niveau du genre. Cela peut nous aider à comprendre dans quelle mesure les femmes et les hommes font face à des impacts différents lorsque l'intervention cherchait à bénéficier à toutes et tous équitablement, ou lorsque la théorie du changement ciblait les ménages bénéficiaires, par exemple. L'approche décrite ici amène à prendre en compte toute la diversité des membres des ménages.

Toutefois, pour les interventions qui ciblent un groupe social particulier (par exemple, les femmes uniquement), l'évaluation des impacts tenant compte du genre mesure l'effet direct moyen dans le groupe ciblé (par exemple, les femmes) et l'effet indirect moyen chez la population non ciblée (par exemple, les hommes). Cela peut notamment nous aider à comprendre dans quelle mesure les femmes directement impliquées et les hommes non impliqués ont bénéficié de notre intervention (par exemple, via un partage de connaissances et de ressources entre femmes et hommes au sein d'un ménage, ou du fait de changements des normes sociales). Cette manière de procéder nous aide également à nous poser des questions : qui a été ciblé et/ou qui a choisi de participer à une intervention, et si des caractéristiques sociales interagissant avec le genre ont déterminé cette participation (« question sur le ciblage/la sélection », Tableau 1).

Tableau 1 : Ce qui peut être mesuré, selon l'objectif principal de l'intervention

Objectif principal de l'intervention	Que peuvent mesurer les évaluations des impacts tenant compte du genre ?
Intervention au niveau de la communauté et plus	Effet direct moyen sur les femmes et les hommes
Intervention au niveau du ménage	Effet direct moyen sur les femmes et les hommes
Intervention au niveau individuel sur les femmes et les hommes	Effet direct moyen sur les femmes et les hommes Question sur le ciblage/la sélection

Intervention au niveau individuel ciblant un groupe social, par exemple les femmes uniquement	Effet direct moyen sur les femmes et effet indirect moyen sur les hommes Question sur le ciblage/la sélection pour les femmes
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En plus de l'impact et de la question sur le ciblage/la sélection mentionnée dans le tableau 1, cette approche génère des informations inédites qui permettent de garder une trace des dynamiques de genre, des différences et des discriminations mises au jour. Collecter des données de la manière décrite dans ce rapport a un objectif transversal : rendre l'invisible visible, par exemple, en donnant des informations sur les expériences de la violence ou du travail domestique et de soin non rémunéré, et en montrant en quoi elles diffèrent selon le genre de la personne. Cette manière de procéder permet également d'être plus intentionnel·les quant au choix des expériences que nous relayons. Veiller à ce que nos méthodologies et données ne dissimulent pas d'inégalités importantes est un véritable défi.

3 METTRE LES QUESTIONS DE GENRE ET DE POUVOIR AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL : CONSIDERATIONS TECHNIQUES

La décision de placer les questions de genre et de pouvoir au cœur de notre travail a déterminé certains choix techniques pris dans le cadre de nos évaluations des impacts. La plupart de ces points ne s'appliquent pas uniquement aux évaluations des impacts et sont également pertinents dans le cadre des pratiques MEAL et de la recherche.

3.1 QUI ECOUTONS-NOUS ?

3.1.1 Stratégies d'échantillonnage et interactions entre enquêteur/trice et personnes interrogées

La collecte de données peut invisibiliser les inégalités structurelles. Les féministes, et les économistes féministes en particulier, en parlent depuis longtemps. Pourtant, lors des processus de collecte de données, nous avons observé une tendance à considérer les ménages comme unités d'analyse, sans tenir compte des dynamiques intra-ménages. Ces dynamiques ne sont qu'une dimension parmi tant d'autres, et il est essentiel de prêter attention aux personnes qui sont représentées par les données. D'un point de vue statistique, nous devons adapter intentionnellement nos stratégies d'échantillonnage pour les rendre représentatives et assurer la visibilité de différents groupes sociaux, afin d'être en mesure d'effectuer des analyses statistiques par groupe social. Lors de la conception d'évaluations et de la collecte des données, les stratégies d'échantillonnage jouent un rôle clé. Elles sont essentielles à la prise en compte des questions de genre dans les évaluations des impacts, et peuvent également être adaptées à d'autres activités MEAL ou recherches. En particulier, une fois que nous savons quelles communautés sont incluses dans une évaluation, nous pouvons nous demander comment les personnes sont sélectionnées pour passer un entretien et veiller à assurer la juste représentation des femmes et des hommes, quelle que soit la structure des ménages. Nous souhaitons être en mesure d'écouter des femmes et des hommes aux vécus variés, qui ne sont pas nécessairement en position de pouvoir au sein de leur ménage, car cela pourrait consolider les normes patriarcales.

Lorsque des listes de personnes ou de ménages dans un contexte spécifique sont disponibles ou peuvent être créées

Si une liste exhaustive de personnes est disponible pour l'échantillonnage, l'approche la plus facile revient à créer un échantillon aléatoire à partir de celle-ci. Tant que la liste inclut environ autant d'hommes que de femmes, l'échantillon devrait représenter la parité. Si la liste inclut également le genre des personnes, l'échantillonnage peut être stratifié pour veiller à ce qu'une part représentative ou équitable de femmes et d'hommes soient inclus-es (cela serait particulièrement important si la liste n'était pas équilibrée du point de vue du genre et que la part de représentant-es d'un groupe social particulier était vraiment basse, dans un contexte donné).

Si la liste disponible porte sur des ménages plutôt que des individus, il convient d'avoir recours à une stratégie d'échantillonnage en deux étapes, en sélectionnant d'abord des ménages (de la

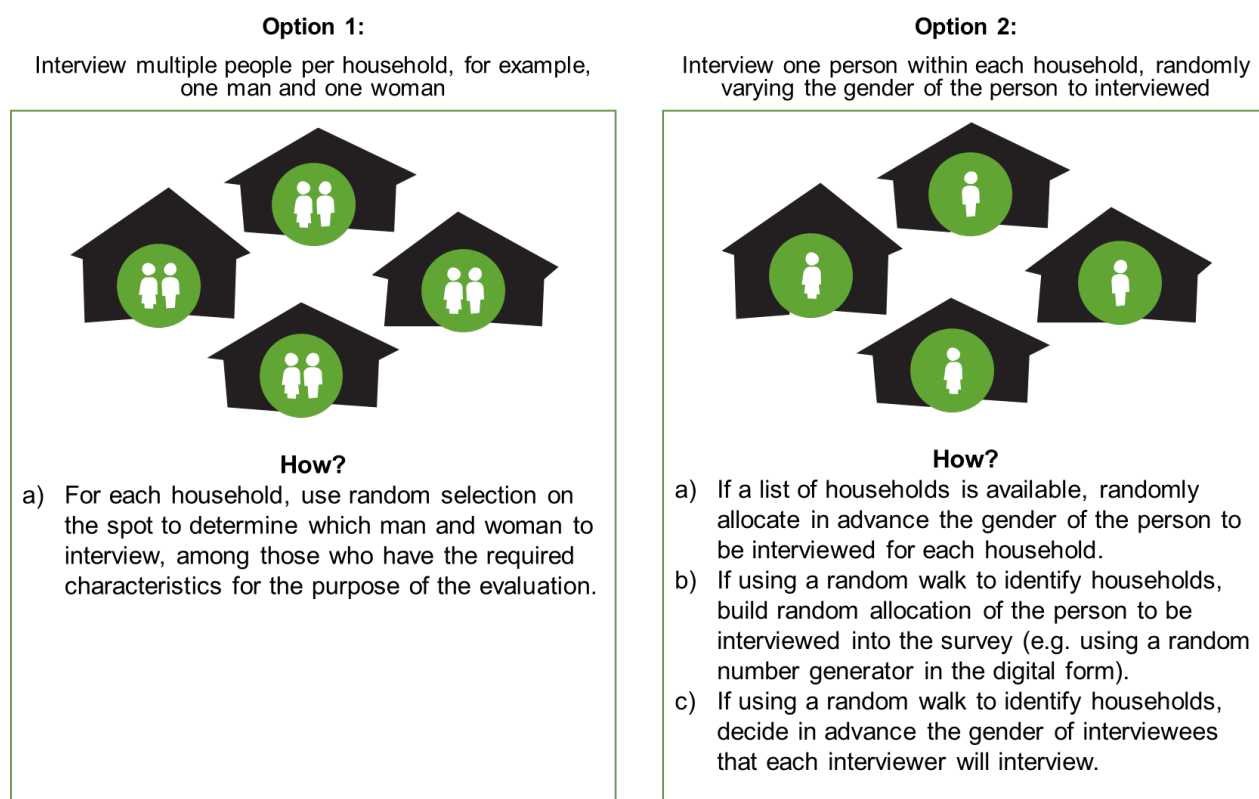
liste), puis des personnes dans chaque ménage (options 1a et 2a de la figure 3.1). La principale limite de cette approche tient au fait que toutes les personnes d'une communauté donnée n'ont pas la même probabilité d'être sélectionnées lors de l'échantillonnage, car tous les ménages ne comptent pas le même nombre de membres. Toutefois, si le nombre de personnes composant chaque ménage est connu, ce problème peut être ajusté lors de l'échantillonnage.

Lorsqu'aucune liste de personnes ou de ménages dans un contexte spécifique n'est disponible ou ne peut être créée

Si aucune liste de personnes ou de ménages n'est disponible, ou s'il est impossible de collecter ces données avant l'échantillonnage (par exemple, par manque de ressources), un protocole d'échantillonnage clair doit être suivi pendant la collecte de données. Les deux options principales sont décrites plus bas, avec quelques points à prendre en compte (options 2b et 2c dans la figure 3.1). Ces deux options permettent d'assurer la parité des échantillons de participant-es à l'évaluation tout en réduisant au maximum les biais potentiels dus à la disponibilité des personnes, qui peut être liée à leur genre.

D'abord, il est important de définir les caractéristiques requises pour les personnes à interroger dans le cadre de l'évaluation. Parmi ces caractéristiques, on peut spécifier une tranche d'âges (par ex., 18 ans et plus), la connaissance de certains sujets (par ex., accès à l'eau et usage de l'eau par le ménage), la participation à une activité spécifique (par ex., agriculture ou commerce) dans le ménage, etc. Une fois ces critères définis, l'échantillonnage tenant compte genre peut être réalisé en intégrant ces contraintes de la manière décrite dans la figure 3.1⁶.

Figure 3.1 : Options pour l'échantillonnage tenant compte du genre, selon la disponibilité des listes de ménages



Il est à noter que pour l'option 1 ci-dessus, si plusieurs membres de chaque ménage doivent être interrogé-es, des précautions particulières devront être prises selon les sujets à évoquer. Par exemple, par mesure de sécurité, les sujets sensibles comme les violences domestiques ne doivent être abordés qu'avec un-e membre du ménage (voir Section 3.2 pour plus d'informations à ce sujet)⁷.

Dans certains contextes, les femmes doivent être interrogées par des femmes et les hommes par des hommes afin de créer un environnement de confiance, en particulier lorsque des sujets sensibles ou difficiles sont abordés. Dans d'autres cas, il est complètement acceptable que des hommes conduisent les entretiens avec des femmes, et vice versa. Même si cette section est centrée sur les questions de genre, il est important, pour chaque évaluation, et en fonction du contexte, de se demander quels autres aspects de l'identité de la personne posant les questions, comme la race, l'ethnicité, la caste ou la classe sociale, pourraient influencer la relation avec la personne interrogée et par conséquent affecter l'exactitude des données générées.

- Avoir pleinement conscience de ces normes de genre et dynamiques de pouvoir aura des conséquences sur la composition de l'équipe d'enquête. Comme nous venons de le dire, une équipe de femmes devra parfois se consacrer aux conversations avec des femmes et une équipe d'hommes aux entretiens avec des hommes. Par exemple, lorsque nous cherchons à créer un échantillon composé d'un nombre équivalent de femmes et d'hommes, la composition de l'équipe d'enquête devra refléter cette distribution. En plus de viser une parité de genre dans l'équipe, une approche tenant compte du genre étudie également les barrières et obstacles spécifiques qui peuvent se dresser devant l'équipe en charge des entretiens, dont des problèmes de mobilité et de sécurité, en fonction de leur genre, race, ethnicité, religion, etc. Si enquêteur/trice et personne interrogée n'ont pas à avoir le même genre, toutes les options de la figure 3.1 peuvent être envisagées.
- Si leur genre doit être le même afin de créer un environnement sûr :
 - L'option 1 peut être choisie, avec une équipe d'enquête composée d'une femme et d'un homme travaillant ensemble pour réaliser des entretiens dans chaque ménage.
 - L'option 2a peut être choisie, en assignant des enquêtrices aux ménages où une femme sera interrogée, et de même pour les hommes.
 - L'option 2c peut être choisie, en demandant aux enquêtrices d'interroger une femme pour chaque ménage d'un échantillon, et de même pour les hommes.

Pour tenir compte de la sécurité et de la disponibilité des personnes à interroger, il convient de s'accorder sur un protocole clair indiquant comment procéder lorsqu'aucune personne du genre assigné au ménage n'est disponible (même si toutes les autres caractéristiques sont réunies) et combien de fois l'équipe d'enquête doit se représenter en cas d'indisponibilité d'une personne à interroger⁸. La mise en place de ce protocole dépendra également de la nécessité ou non de faire correspondre le genre de la personne en charge de l'entretien à celui de la personne interrogée.

3.2 QUE PRENDRE EN COMPTE LORS DU CHOIX D'OUTILS DE MESURE ?

Placer les questions de genre au cœur des évaluations et recherches nous rend plus attentifs/ves aux déséquilibres de pouvoir et aux hiérarchies et nous amène à nous intéresser intentionnellement aux facteurs d'écart de pouvoir et de marginalisation. Cette approche nous conduit à prêter attention aux expériences des femmes et des filles (en nous assurant que les outils de mesure les reflètent), et plus généralement aux expériences genrées, et à déterminer en quoi ces vécus diffèrent en fonction de dimensions croisées de l'identité, comme la race, l'ethnicité, la caste, etc. En suivant cette voie, il sera nécessaire de poser ces questions avec tact, d'une manière garantissant la sécurité physique et psychologique des répondant-es. Entre autres fonctionnalités, la plateforme Data2X signale la nécessité que les données « reflétant les problématiques de genre » soient « basées sur des concepts et définitions qui reflètent de manière adéquate la diversité des femmes et des hommes et expriment tous les aspects de leurs vies » ; ces

ensembles de données doivent être « générés via des méthodes de collecte tenant compte de stéréotypes et facteurs sociaux et culturels qui pourraient y introduire des biais de genre »⁹.

La conception d'outils de collecte de données implique de faire des choix quant aux sujets à couvrir, en tenant compte du temps que les personnes accorderont aux entretiens ainsi que des contraintes de ressources. Par exemple, nous essayons de maintenir la durée des entretiens entre 45 minutes et un maximum d'une heure. Pour les résultats ou indicateurs individuels, placer les relations de genre et de pouvoir au cœur de notre travail permet de donner la priorité aux questions sur l'accès aux informations ou aux ressources, sur le contrôle de celles-ci, ainsi que sur la prise de décisions et la distribution des tâches au sein du ménage, notamment concernant le travail domestique et le travail de soin non rémunéré. La boîte à outils pour les enquêtes sur le travail de soin au sein des ménages (Rost *et al.*, 2020) indique différentes manières de mesurer les aspects du travail domestique et de soin non rémunéré¹⁰, et certaines parties peuvent être utilisées pour assurer l'intégration de questions concernant ce point. Mettre la priorité sur ces questions permet aussi d'explorer la capacité d'agir et la confiance en soi au niveau personnel, ainsi que les expériences de la violence, qui sont influencées par le genre. Cette approche donne également la possibilité de poser des questions plus précises sur les expériences d'une personne dans la communauté et la société dans son ensemble, comme son implication dans les décisions prises par les groupes de la communauté et l'influence qu'elle a sur ces décisions, mais aussi sa connaissance des cadres législatifs et de ses droits. Le guide pratique sur la mesure de l'autonomisation des femmes (Lombardini *et al.*, 2017) contient des exemples d'indicateurs¹¹.

Placer les questions de genre au cœur de notre travail nous demande également de poser des questions avec tact, d'une manière garantissant la sécurité physique et psychologique des répondant-es. Pour cela, nous nous devons de donner de l'importance à la place de la personne qui pose les questions, au contexte dans lequel elle le fait, et à la manière dont la question est posée. Nous avons abordé l'identité de l'enquêteur/trice dans la section 3.1 ; assurer la confidentialité du processus d'entretien est essentiel, et créer un environnement discret et sûr est la responsabilité de l'enquêteur/trice. Ces conditions peuvent être rappelées dans les protocoles d'enquête, qui peuvent par exemple demander de ne poser les questions délicates qu'à un-e membre de chaque ménage¹². Pour vérifier que la personne est bien seule, nous pouvons convenir d'un mot secret¹³ ; cela est encore plus important lors des entretiens téléphoniques, car les enquêteurs/trices ne peuvent pas compter sur la communication non verbale de la personne interrogée ou observer les changements dans l'environnement où elle se trouve. Il convient également de mettre au point des protocoles sur la confidentialité et les signalements relevant de la prévention et protection contre les comportements sexuels répréhensibles et la maltraitance des enfants et de la protection (même lorsque l'entretien ne comporte pas de questions sur les violences, certaines personnes peuvent partager ce genre d'expériences) et d'informer les enquêteurs/trices sur ces thématiques lors des formations¹⁴.

Réfléchir aux risques associés à la manière dont une question est posée nous a amené-es à transformer la manière dont nous mesurons la prévalence des violences faites aux femmes et aux filles dans nos évaluations de l'efficacité¹⁵. Suite à un **billet de blog**¹⁶ d'Amber Peterman et Tia Palermo sur l'utilisation de la randomisation de listes pour la mesure des sujets tabous, notamment les violences basées sur le genre, nous utilisons cette méthodologie pour évaluer la prévalence moyenne des violences. Dans le cadre de la randomisation de listes, les personnes interrogées reçoivent une liste d'événements et doivent indiquer le nombre d'événements qu'elles ont vécus. Il existe deux catégories de listes, assignées aléatoirement à toutes les personnes interrogées : une liste qui inclut un événement sensible (une expérience de la violence) et une liste qui n'inclut pas ce type d'événement. La prévalence des violences est ensuite calculée en comparant les réponses à ces deux listes. Ce choix implique un compromis : il ne fournit pas de données sur les expériences individuelles de la violence, mais il permet d'estimer la prévalence moyenne, une information essentielle pour la mise au point d'évaluations et de politiques. Cette approche est beaucoup plus sûre que l'approche individuelle que nous utilisions auparavant (à partir d'informations tirées du module sur les violences domestiques de l'enquête démographique et sanitaire¹⁷).

18 Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur des évaluations et des recherches : Expériences tirées des évaluations quantitatives des impacts d'Oxfam GB

Enfin, nous pouvons intégrer des approches basées sur les témoignages dans une enquête quantitative pour nous informer sur les problèmes émergents, en incluant différentes manières d'inviter les personnes interrogées à partager leurs expériences si elles le souhaitent, à l'aide de questions inspirées des techniques « Most Significant Change » ou SenseMaker® ou de questions ouvertes. Associées à une attention particulière à la représentativité des données et aux analyses (voir Section 3.3), les approches basées sur les témoignages peuvent donner des informations plus détaillées sur les expériences genrées (par ex., voir Pretari, 2019¹⁸ ; Vonk, 2021(b)¹⁹).

3.3 EXAMEN SYSTEMATIQUE DES DIFFERENCES LIEES AU GENRE DANS LES RESULTATS INDIVIDUELS

Au moment de l'analyse, nous sommes en mesure de soumettre systématiquement chaque résultat individuel (comportement, opinion, expérience, etc.) à plusieurs questions tenant compte de la dimension de genre. D'abord, les comportements, opinions et expériences des femmes et des hommes sont-ils différents ? Ensuite, le projet a-t-il un impact sur leur vie ? Cette réflexion peut être approfondie en estimant l'impact moyen chez les femmes et les hommes, et en vérifiant si l'impact est le même pour les femmes et les hommes (y a-t-il des impacts différentiels sur différents groupes sociaux ?).

Il existe plusieurs manières de répondre à ces questions dans le cadre d'une analyse quantitative, selon les questions prioritaires, et la conception de l'évaluation des impacts (expérimentale, écart des différences, appariement, etc.) pour les questions liées à l'impact. Par exemple, dans la série d'évaluations de l'efficacité, nous utilisons souvent une technique statistique appelée « appariement sur scores de propension » pour l'estimation de l'impact moyen sur toutes les personnes interrogées. En outre, pour estimer les différences entre les genres, l'impact chez les hommes et l'impact chez les femmes et pour examiner l'ampleur de la différence entre ces impacts, nous effectuons des régressions basées sur la pondération du score de propension avec termes d'interaction (par ex., Pretari, 2019 ; Pretari, 2021 ; Vonk, 2021a ; Vonk, 2021b ; Vonk, 2021c)^{20,21}. Cette approche permet de systématiquement présenter et commenter ces résultats dans les évaluations finales, et d'entamer des discussions qui donnent l'opportunité de formuler des recommandations.

Bien qu'elles soient tirées de notre expérience des évaluations des impacts, ces informations sont également intéressantes pour d'autres types d'évaluations ou projets de recherche. Si notre travail porte principalement sur les différences liées au genre, les statistiques descriptives avec données ventilées systématiquement selon le genre nous permettront de les mettre au jour, selon la méthode d'échantillonnage choisie. La représentation des théories du changement sensibles au genre et aux dynamiques de pouvoir peut également constituer un outil analytique performant, en plus des analyses statistiques.

4 POINTS D'APPRENTISSAGE : QUE FAIRE DIFFEREMMENT ?

Lorsque nous avons commencé à réfléchir à nos pratiques, des questions sur l'intégration de la dimension de pouvoir aux activités MEAL et autres travaux de recherche ont émergé, dans une optique transformatrice du point de vue du genre. Dans cette section, nous allons partager certaines des questions et pistes de réflexion clés tirées de ce processus. Cette initiative nous permettra d'identifier des domaines où des progrès sont nécessaires et de continuer à faire évoluer nos pratiques et nos systèmes.

4.1 PLACER L'INTERSECTIONNALITE AU PREMIER PLAN

Pour comprendre les inégalités structurelles, il est nécessaire de se familiariser avec les vécus et les conditions matérielles des femmes et des hommes. Cela implique toutefois un risque d'essentialisation (Sigle-Rushton, 2014), en particulier si nous manquons d'explorer les causes de certaines différences observées (voir le billet de blog de Jenny Chanfreau²²). Nous devons aller au-delà des points soulignés dans la section 3 pour envisager toute l'ampleur des expériences des femmes dans un contexte donné, et renforcer l'idée que les femmes et les hommes ne sont pas monolithiques. La race, l'ethnicité, la classe sociale, l'orientation sexuelle et d'autres dimensions de l'identité qui peuvent être facteurs d'inégalités structurelles influencent leurs expériences, ainsi que leur manière d'interagir avec une intervention et les avantages qu'ils et elles en tirent.

L'intersectionnalité est un concept qui prend racine dans l'activisme et la théorie du Black feminism²³. Cette notion nous pousse à remettre en question les différents systèmes de pouvoir et les hiérarchies sociales associées, notamment concernant le genre, la race et la classe sociale. Replacer les évaluations des impacts dans des cadres intersectionnels nous oblige à identifier les dimensions qui donnent forme aux inégalités structurelles dans un contexte donné, pour les femmes et les filles en particulier, et à analyser des relations de pouvoir complexes. L'une des premières questions à se poser avant les enquêtes est la suivante : la sécurité de la personne qui divulgue des informations la concernant et de la personne qui les collecte par le biais d'un entretien est-elle garantie ?

Identifier ces dimensions par le biais d'une analyse des rapports de force assez tôt au cours du processus donne l'opportunité d'adapter la conception de l'évaluation. Nous allons commencer à aborder des manières d'intégrer les points évoqués plus hauts dans la conception des évaluations. Si les considérations techniques évoquées dans la section 3 resteront centrales lors de la conception d'évaluations ou de recherches, les apports de l'intersectionnalité affecteront certains des choix associés à chaque point.

4.1.1 Adaptation des stratégies d'échantillonnage

Les stratégies d'échantillonnage décrites dans la section 3.1 s'appliqueront à certaines dimensions des inégalités structurelles, car elles peuvent être facilement adaptées.

La race et l'ethnicité peuvent varier au sein d'un même ménage, dans différents contextes ; par exemple, on retrouve moins ces variations dans les lieux où les mariages interraciaux ou inter-ethniques sont stigmatisés. Dans ce cas, ces différences se retrouveront davantage entre ménages. Les approches d'échantillonnage décrites dans la section 3.1 permettront d'inclure les

²⁰ Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur des évaluations et des recherches : Expériences tirées des évaluations quantitatives des impacts d'Oxfam GB

femmes et les hommes de divers groupes ethniques en fonction des caractéristiques de la population, si le cadre général d'échantillonnage est représentatif. Dans les cas où un groupe particulier constitue une faible part de la population (par exemple, les femmes hindoues dans une société à majorité musulmane, ou les femmes noires dans une société où le suprématisme blanc est fortement présent), les données générées par l'échantillonnage représentatif donneront lieu à un nombre d'entretiens avec ce groupe probablement trop faible pour permettre une analyse statistique aux résultats significatifs. Les protocoles devront alors être adaptés davantage (nous discuterons de ce cas de figure dans la section 4.2).

Certaines dimensions varieront au sein d'un ménage. Tous les âges peuvent être représentés par exemple au sein des femmes et des hommes d'un ménage. Les protocoles décrits dans la section 3.1 peuvent varier l'âge et le genre pour étudier l'impact de l'intervention à l'intersection de ces deux facteurs. Le protocole d'échantillonnage peut identifier aléatoirement la personne à interroger au sein du ménage : par exemple, une femme de moins de 30 ans, un homme de moins de 30 ans, une femme de plus de 30 ans, un homme de plus de 30 ans. Il conviendra de réfléchir aux spécificités du protocole (par exemple, qui doit faire passer l'entretien ? Que faire lorsqu'aucun-e membre du foyer de genre et d'âge approprié n'est disponible ? Si la personne n'est pas disponible au moment de l'entretien, combien de fois l'enquêteur/trice doit-il/elle se représenter ? Que faire si un-e autre membre du ménage souhaite répondre à l'enquête ?).

4.1.2 Choix des problématiques couvertes en priorité par les outils de mesure

Les domaines couverts par les outils de mesure devront donner la priorité aux discriminations spécifiques rencontrées par les groupes sociaux en situation de marginalisation, ou des problématiques clés de leur quotidien. Par exemple, l'accès à l'éducation peut être particulièrement restreint pour les jeunes filles de certains groupes ethniques dans certains contextes, du fait de normes sociales, de l'indisponibilité des services publics et/ou de lois et politiques discriminatoires. Cela peut nous aider à inclure des questions liées à cette problématique.

4.1.3 Analyse intersectionnelle des données

Lors de l'analyse, plusieurs options sont possibles. D'abord, les recherches et évaluations qui n'abordent pas les questions d'impact peuvent utiliser des statistiques descriptives, avec une ventilation systématique basée sur les dimensions identifiées dans l'analyse des rapports de force (et prises en compte dans l'approche d'échantillonnage). Ensuite, comme pour l'approche des évaluations quantitatives des impacts d'OGB, des modèles de régression à triple interaction permettraient de passer en revue l'impact d'une intervention par sous-groupe et d'examiner les différences, en combinant deux caractéristiques (genre et âge, par exemple). Nous pourrions ainsi également étudier en quoi l'expérience de ces groupes sociaux diffère en l'absence d'intervention. En termes de concept, cela nécessite un temps de réflexion, car les régressions sont basées sur un modèle additif, alors que l'intersectionnalité ne l'est pas. Enfin, plus nous incluons d'aspects de l'identité et d'intersections, plus il est difficile d'effectuer l'analyse d'un point de vue économétrique. Des modèles de régression distincts pour chaque sous-groupe pourraient alors être nécessaires, avec des tests sur les différents modèles.

Dans un cadre quantitatif, deux limitations générales doivent être prises en compte. D'abord, pour parvenir à interpréter correctement les résultats liés à plusieurs groupes sociaux, nous devons disposer d'informations sur un nombre de personnes suffisant dans chaque groupe, et d'un échantillon de taille assez importante. Ensuite, si les approches quantitatives permettent de décrire et de mettre au jour certaines discriminations systémiques et les impacts différentiels des interventions, elles sont moins performantes pour mettre en avant les expériences uniques influencées par la multitude d'identités endossées par une personne au cours de sa vie. Les méthodes qualitatives donnent plus de place à la nuance et à la complexité des identités et des expériences.

4.2 SORTIR DE LA BINARITE

La plateforme Data2X²⁴ fait le constat suivant : « Nous reconnaissons aussi la nécessité de faire évoluer les systèmes de données afin qu'ils représentent les personnes de toutes identités de genre, qu'elles s'identifient comme hommes, femmes ou autres, de manière adéquate et appropriée. » Comme mentionné dans la section 2.4, les évaluations des impacts que nous avons réalisées jusqu'à présent se sont principalement centrées sur une vision binaire du genre. Il existe plusieurs moyens d'étendre les catégories de genre lors des enquêtes. Edge Effect et 42 Degrees proposent deux manières de le faire (grâce à une ou deux questions) et abordent les avantages, les inconvénients et les nuances de chacune dans une note portant sur la collecte et l'analyse de données sur des personnes aux orientations sexuelles, identités et expressions de genre et caractéristiques sexuelles différentes. L'enquête Positive Voices mise au point par Public Health England (et présentée par D'Ignazio et Klein en 2020) propose de le faire par le biais de deux questions d'enquête²⁵.

Aucune solution pour la diversification des catégories de genre ne convient à toutes les situations. Le choix d'une solution dépendra finalement des facteurs suivants :

1. L'utilisation : il n'est pas nécessaire de collecter des informations qui ne seront pas utilisées.
2. Le contexte : il doit être pris en compte, pour déterminer quelle approche est la plus appropriée et la plus sûre sur le plan culturel, et pour choisir la terminologie qui correspond le mieux à ce qu'utilise les personnes trans pour s'identifier.
3. Le contexte encore : pour déterminer si une méthode est plus sûre que l'autre, et si la collecte de certaines informations entraîne des risques.

Comme mentionné plus haut, les protocoles peuvent être adaptés pour éviter les analyses binaires. Intégrer davantage de catégories de genre dans l'enquête permettra d'effectuer des analyses intersectionnelles aux implications similaires en termes de choix au niveau des outils de mesure et de l'analyse, comme décrit dans les sections 4.1.2 et 4.1.3.

Concernant les stratégies d'échantillonnage, le fait que les personnes qui s'identifient comme trans représentent un pourcentage faible de la population totale peut constituer une difficulté statistique. Cette difficulté tient au fait que, dans le cadre de nos évaluations des impacts, nous ne disposons pas de ressources pour le recensement avant l'échantillonnage, et que nous effectuons un échantillonnage sur place²⁶. Les protocoles évoqués dans la section 3.1 peuvent être adaptés, toutefois, pour assurer la représentation des personnes transgenres et non binaires (par exemple, en interrogeant systématiquement ces personnes dans tous les ménages concernés, c'est-à-dire en effectuant un échantillonnage dirigé). Il peut ensuite être nécessaire d'avoir recours à des calculs additionnels et/ou de pondérer l'échantillonnage. Ces difficultés liées à l'échantillonnage ne se présentent pas uniquement dans la représentation des différentes identités de genre. Elles s'appliquent également à d'autres identités croisées concernant une faible proportion d'une population donnée, comme nous l'avons expliqué dans la section 4.1 sur l'intersectionnalité.

En termes de sécurité, le contexte est essentiel, car les transidentités et les identités non binaires peuvent être stigmatisées et les personnes concernées violentées. Le fait même de collecter ces données et de demander à une personne de divulguer son identité de genre peut la mettre en danger. Les problématiques liées au bien-être et à la sécurité doivent être considérées comme des priorités à chaque fois que nous projetons de collecter ce type de données. La possibilité de montrer comment l'entrecroisement des systèmes d'oppression influence l'expérience d'une personne et la mesure dans laquelle différents groupes bénéficient des interventions d'Oxfam ne doit en aucun cas nous amener à mettre autrui en danger. Cela serait d'ailleurs encore davantage le cas dans le cadre d'interventions ne tenant pas compte des questions de genre. Une évaluation des impacts peut-elle informer sur les expériences trans/non binaires de manière éthique si l'intervention sur laquelle elle porte ne cherche pas à inclure ces expériences dans les projets ou à produire un changement systémique ?

22 Mettre les questions de genre et de pouvoir au cœur des évaluations et des recherches : Expériences tirées des évaluations quantitatives des impacts d'Oxfam GB

En même temps, si les données peuvent être collectées en toute sécurité, les évaluations et les recherches permettent de récolter des informations précieuses sur des expériences très variées. Il est donc très important de se demander si cette initiative et la visibilité qu'elle entraîne peuvent être une fin en soi, permettant de modifier la conception des programmes et de trouver des ressources en effectuant un plaidoyer auprès des bailleurs. Pour nous, la visibilité et la représentation sont des objectifs clés du recours aux méthodes quantitatives, mais il est possible que les groupes marginalisés qui sont parfois déjà visibles, et pour qui se démarquer de cette manière peut être une source de difficulté quotidienne et de discrimination, ne veuillent pas de cette attention supplémentaire. Pour atténuer ces risques liés à la visibilité des expériences des personnes trans, nous pouvons travailler avec des activistes LGBTQIA+ (et plus généralement avec des activistes engagé-es pour la justice sociale, selon la thématique concernée), afin de déterminer quelles données collecter pour procéder aux activités de plaidoyer.

4.3 UNE APPROCHE TRANSFORMATRICE DU POINT DE VUE DU GENRE ?

Pour revenir au continuum de la justice de genre que nous évoquions dans la section 2.4, les recherches transformatrices du point de vue du genre visent à analyser les informations et constituer une base de données probantes pour faciliter un changement structurel durable sur le long terme, favorable à la justice de genre. Elles ne cherchent pas à évoluer dans les systèmes patriarcaux qui sont sources d'oppressions, mais plutôt à les déconstruire.

Les évaluations des impacts actuellement menées au sein d'Oxfam, qui intègrent la dimension de genre à la conception, et aux étapes de collecte de données, d'analyse et de reporting (comme le montrent les sections précédentes), sont un progrès, comme le travail de réflexion et les initiatives pratiques concernant les catégories de genre et l'intersectionnalité. Les évolutions des manières de penser les questions de genre émergent également d'une réflexion plus profonde sur les dynamiques de pouvoir et leur relation à la violence (et de l'inclusion de ce travail à nos protocoles). La reconnaissance des déséquilibres de pouvoir entre enquêteur/trice et personne interrogée, l'inclusion de la prévention et protection contre les comportements sexuels répréhensibles et la maltraitance des enfants et de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels dans les dossiers de formation des enquêteurs/trices et le développement de procédures de signalement contribuent à adopter un point de vue féministe centré sur l'étude des dynamiques de pouvoir en vue de les transformer. La collecte d'informations sur les dynamiques de pouvoir au sein des ménages contribue également au même objectif. Évaluer l'exposition à la violence, notamment à l'aide de la méthodologie de randomisation de listes récemment mise à l'épreuve, comme mentionné dans la section 3.2, fait partie intégrante d'une approche transformatrice du point de vue du genre.

Deux défis importants restent encore à relever. D'abord, même si les évaluations des impacts ont contribué à la transformation de la prise en charge des questions de genre, celles-ci ne sont parfois que peu intégrées à la conception ou à la mise en œuvre des interventions, ce qui rend une analyse des transformations prématurée ou superficielle. De ce fait, les évaluations ont des performances peu favorables en matière de transformation. Il en va de même (et peut-être davantage) des transformations de la prise en charge du genre basées sur la pensée intersectionnelle, car nous avons encore des progrès à faire avant de concevoir et de mettre en œuvre des interventions qui cherchent à déconstruire les systèmes d'oppression entrecroisés, comme le racisme et le colonialisme. Ensuite, pour que les évaluations des impacts soient réellement transformatrices, elles doivent aller plus loin que la suggestion d'ajustements méthodologiques en incitant à l'action et en favorisant la justice de genre. La quantité de données probantes utiles qu'elles génèrent (notamment par la collecte de données sur des variables qui ne portent pas uniquement sur les interventions) doit servir à repenser les stratégies et interventions, à en concevoir et à en mettre en œuvre de nouvelles, à affecter des ressources financières et techniques et/ou à explorer certains partenariats. Par exemple, l'approche genrée adoptée dans le

cadre de l'évaluation de l'efficacité du Programme en faveur du développement des entreprises (PDE)²⁷ au Rwanda a permis de faire état d'impacts différents selon le genre, ce qui a souligné quelques-unes des contraintes structurelles auxquelles les femmes font face en général, selon qu'elles vivent avec un compagnon/mari ou qu'elles soient cheffes de famille. L'évaluation a été effectuée alors que les équipes du programme PDE étaient en train de mettre au point sa nouvelle stratégie. Cette concordance a contribué au développement d'une stratégie pour la justice économique dont les femmes étaient le sujet central.

CONCLUSION : TRANSFORMER LES DYNAMIQUES DE POUVOIR DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Inscrire la recherche et l'évaluation dans un cadre féministe permet d'en faire des outils au service de la justice sociale. Cette approche détermine les choix « techniques » que nous faisons au sein de notre cadre méthodologique, épistémologique et institutionnel. Ce cadre reflète un ensemble de contraintes et il limite l'approche. Nous y reviendrons.

Au départ, nous utilisons un système binaire, basé sur une sensibilité systématique au genre et l'intégration de cette optique à toutes nos activités. Nous mettons désormais l'intersectionnalité, vue comme une notion politique du fait qu'elle touche aux systèmes de pouvoir, au premier plan et nous avons la volonté d'intégrer pleinement les personnes transgenres et non binaires. Enfin, nous ne devons jamais faire l'impasse sur le contexte : il s'agit de comprendre les systèmes de pouvoir et leur manière d'interagir dans un contexte spécifique pour influencer les expériences personnelles de l'oppression et de la domination, ainsi que les risques et la situation de sécurité qui en résultent lors de la collecte de données. Mettre l'intersectionnalité en avant nous encourage à remettre en question les catégories traditionnelles sur lesquelles Oxfam, et le secteur dans son ensemble, se reposent depuis longtemps. Par exemple, qu'entend-on par « chef-fe de famille » ? Qu'étudions-nous vraiment lorsque nous centrons nos analyses sur les ménages dirigés par des femmes ? Que révèle l'utilisation de ce concept sur notre compréhension du pouvoir et sa configuration au sein des ménages et entre différents ménages ? Son utilisation conduit-elle à la reproduction d'un type de pouvoir patriarcal ? Cela révèle-t-il quelque chose sur nos partis pris sur ce que constitue un ménage ? D'où viennent ces suppositions ?

Même si remettre en question la vision du monde reproduite dans nos recherches et évaluations est essentiel à la justice sociale, nous devons faire plus pour changer réellement la situation. Pour que les évaluations et les recherches soient des outils aient un véritable impact, nous devons utiliser les conclusions tirées de celles-ci. Pour cela, il est nécessaire d'allier activisme et redevabilité.

Enfin, l'approche féministe attire l'attention sur les hiérarchies dans la production des connaissances. Elle sensibilise aux dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans ces processus de production et les résultats en termes de connaissances générées. Par exemple, les recherches et évaluations reposent sur le travail d'un grand nombre de personnes, mais beaucoup sont invisibilisées lors de la publication du travail. Dans le contexte du développement international, le travail de nombreuses personnes racisées rencontre le même sort. Nous avons pris des mesures pour donner de la visibilité à ce travail dans le cadre de nos évaluations. Nous ne devons toutefois pas nous contenter de timides corrections, car cette problématique va bien plus loin qu'un manque de visibilité dans les publications : des changements structurels sont nécessaires pour résoudre les déséquilibres de pouvoir. Dans la série Bukavu du blog Voix (silencieuses), Elisée Cirhuza parle d'héritage « colonisateur - colonisé » dans la recherche et appelle à mettre en œuvre des approches transparentes et collaboratives²⁸. Dans sa publication sur le blog de l'American Evaluation Association²⁹, Vidhiya Shanker demande des changements structurels visant à mettre fin à l'invisibilisation systémique du travail des femmes racisées et autochtones dans les évaluations, en termes de ressources en temps et argent, mais aussi de mention des sources, comme le pense Sara Ahmed³⁰. Ensuite, l'approche féministe met en évidence les hiérarchies méthodologiques et épistémologiques. Comment l'épistémologie et les choix méthodologiques limitent-ils la contribution de la recherche et des évaluations à la justice sociale ?

Pour aller plus loin :

1. Data Feminism, par Catherine D'Ignazio et Lauren F. Klein ; ouvrage : <https://data-feminism.mitpress.mit.edu/> ; vidéos : <https://datafeminism.io/blog/book/data-feminism-reading-group/>. Et en particulier :
 - Chapitre 4 : « *What gets counted counts* », pour repenser la binarité et les hiérarchies ;
 - Chapitre 5 : « *Unicorns, Janitors, Ninjas, Wizards, and Rock Stars* », sur les bienfaits du pluralisme (pour des manières féministes de gérer les connaissances dans le domaine des données. Pour le bien ou pour la co-libération ?).
2. La série Bukavu du blog Voix (silencieuses), qui souligne « la violence préméditée entretenue dans le processus de production des savoirs scientifiques » en soutenant « que ce processus est coupable entre autres de deux principaux maux : la déshumanisation et l'invisibilisation des chercheurs du Sud. » : <https://www.gicnetwork.be/serie-bukavu-fr/>
3. Afrofeminist Data Future, par Neema Iyer, Chenai Chair et Garnett Achieng : <http://policy.org/feministdata/> (disponible en anglais, français et portugais), en particulier sur le risque de nouveau traumatisme des répondant-es.
4. « Intersectionality Matters! ». Une série de podcasts avec Kimberlé Crenshaw, qui convie des chercheurs/euses et d'activistes afin d'analyser différentes thématiques dans le contexte nord-américain, d'un point de vue intersectionnel : <https://soundcloud.com/intersectionality-matters>
5. Le podcast « Kiffe ta race », de Rokhaya Diallo et Grace Ly, qui invitent des chercheurs/euses, artistes et activistes pour aborder les questions raciales d'un point de vue intersectionnel, dans le contexte français : <https://soundcloud.com/kiffe-ta-race>
6. Is household headship a useful concept? A Research and Policy conversation : <https://www.cgdev.org/event/household-headship-useful-concept-research-and-policy-conversation>. Les intervenant-es expliquent l'apparition de ce concept dans le champ des enquêtes quantitatives, en tant que principe directeur, et Caren Grown présente ses limites et comment s'en passer.
7. Pour les fans de BD, deux illustrations du concept de « chef-fe de famille » figurent sur la page Instagram de Pénélope Bagieu.
 - Un original de l'artiste retraçant une expérience personnelle : https://www.instagram.com/p/CKTj0s5M7QG/?utm_source=ig_web_copy_link
 - Une reproduction d'un extrait de Mafalda, par Quino : https://www.instagram.com/p/CFxLVbUFTeu/?utm_source=ig_web_copy_link

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons mentionner le travail incroyable effectué depuis de nombreuses années par toutes les personnes impliquées dans les évaluations quantitatives des impacts d'OGB. En particulier, nous remercions les participant·es aux évaluations qui ont consacré du temps à nos enquêtes, les enquêteurs/trices pour leur travail, et le personnel MEAL et de programme d'Oxfam et de ses partenaires, pour sa contribution aux processus de conception des évaluations et d'interprétation des résultats. Nous remercions également Simone Lombardini, qui a donné forme à ce travail et l'a soutenu, en facilitant l'intégration de manières plus sûres de mesurer la prévalence des violences domestiques. Enfin, nous saluons Katrina Barnes, Helen Bunting, Helen Wishart, Julia Bruce, Mona Mehta, Rita Soares, Patricia Espinoza Revollo, Itishree Sahoo et Fenella Porter pour leur contribution essentielle à ce rapport.

REFERENCES

- Ahmed, S. (2013). *Making Feminist Points*. <https://feministkilljoys.com/2013/09/11/making-feminist-points/>
- Bonilla-Silva, E. (1997). Rethinking Racism: Toward a Structural Interpretation. *American sociological review*, 465–480.
- Chanfreau, J. (2017). *Why feminism: On quantitative analysis and divergent understandings of gender*. Département des études de genre de la LSE. <https://blogs.lse.ac.uk/gender/2017/10/10/why-feminism-on-quantitative-analysis-and-divergent-understandings-of-gender/>
- Cirhuza, E. (2020). *Effacé du tableau ? Le chercheur du Sud et la lutte contre le 'néo-colonialisme scientifique'* La série Bukavu. <https://www.gicnetwork.be/efface-du-tableau-le-chercheur-du-sud-et-la-lutte-contre-le-neo-colonialisme-scientifique/>
- D'Ignazio, C. et Klein, L.F. (2020). *Data Feminism*. The MIT Press. <https://data-feminism.mitpress.mit.edu/>
- Edge Effect, 42 Degrees Library. (n.d.). *Sexual Orientation, Gender Identity and Expression, and Sex Characteristics (SOGIESC) Data Collection*.
- Galandini, S. et Mager, F. (2020). *Éthique de la recherche : guide pratique* Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/research-ethics-a-practical-guide-621092/> DOI : 10.21201/2020.6416
- Harris, M. et Pretari, A. (2021). *Going Digital 6: Computer-Assisted Telephone Interviewing (CATI): Lessons Learned from a Pilot Study*, Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/going-digital-computer-assisted-telephone-interviewing-cati-lessons-learned-fr-621188/>
- Lombardini, S., Bowman, K. et Garwood, R. (2017). *A 'how to' guide to measuring women's empowerment: Sharing experience from Oxfam's impact evaluations*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/a-how-to-guide-to-measuring-womens-empowerment-sharing-experience-from-oxfams-i-620271/>
- Lombardini, S. et McCollum, K. (2017). *Using internal evaluations to measure organizational impact: A meta-analysis of Oxfam's women's empowerment projects – Discussion Paper*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/using-internal-evaluations-to-measure-organizational-impact-a-meta-analysis-of-620348/>
- Parvez Butt, A., Jayasinghe, N. et Zaaroura, M. (2019). *Intégration du genre dans la planification de la recherche* Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/integrating-gender-in-research-planning-620621/>
- Peterman, A. et Palermo, T. (2018). *Measuring taboo topics: List randomization for research on gender-based violence*. UNICEF connect Evidence for Action. <https://blogs.unicef.org/evidence-for-action/measuring-taboo-topics-list-randomization-for-research-on-gender-based-violence/>
- Pretari, A. (2019). *Active Citizenship in Tanzania: Impact evaluation of the 'Governance and Accountability through Digitalization' project*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/active-citizenship-in-tanzania-impact-evaluation-of-the-governance-and-accounta-620855/>
- Pretari, A. (2021a). *Resilience in The West Bank: Impact evaluation of the 'From Emergency Food Security to Durable Livelihoods: Building Resilience in the Occupied Palestinian Territory' project*. Oxfam GB. (à paraître).

Pretari, A. (2021b). *Livelihoods in the Eastern Province of Rwanda: Impact evaluation of the Enterprise Development Programme's support to Tuzamurane cooperative*. Oxfam GB. (à paraître).

Rost, L., Parkes, A. et Azevedo, A. (2020). *Measuring and Understanding Unpaid Care and Domestic Work: Household Care Survey Toolkit*. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/measuring-and-understanding-unpaid-care-and-domestic-work-household-care-survey-621082/> DOI : 10.21201/2020.6775

Sigle-Rushton, W. (2014). « Essentially Quantified? Towards a More Feminist Modelling Strategy », dans Evans. M., Hemmings, C., Henry, M., Johnstone, H., Madhok, S., Plomien, S. et Wearing, S. (éd.). *The SAGE Handbook of Feminist Theory*. Sage Publications.

Shanker, V. (2020). *The Invisible Labor of Women of Color and Indigenous Women in Evaluation*. AEA 365. <https://aea365.org/blog/the-invisible-labor-of-women-of-color-and-indigenous-women-in-evaluation-by-vidhya-shanker/>

Torre, M. et Lombardini, S. (2019). *Podcast: The challenges of measuring women's empowerment*. Série REAL Geek, Oxfam GB. <https://views-voices.oxfam.org.uk/2019/10/podcast-the-challenges-of-measuring-womens-empowerment/>

Vonk, J. (2021a). *Gestion durable de l'eau et de l'assainissement en RDC : Évaluation de l'impact du projet Sustainable WASH in Fragile Contexts (SWIFT 1)*Oxfam GB (à paraître).

Vonk, J. (2021b). *Sustainable Water and Sanitation in Sierra Leone: Impact evaluation of the 'Improved WASH Services in WAU and WAR Districts' project*. Oxfam GB (à paraître).

Vonk, J. (2021c). *Sustainable Water and Sanitation in Zambia: Impact evaluation of the 'Urban WASH' project*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/sustainable-water-and-sanitation-in-zambia-impact-evaluation-of-the-urban-wash-621152/>

NOTES

- ¹ Pour Oxfam, la race n'est pas une catégorie biologique, mais une construction sociale. La désignation « groupes racisés » se rapporte à tous les groupes privés des privilèges dont bénéficient les personnes blanches du fait du processus socialement construit de racialisation. Un système social racisé est un système « où les niveaux économiques, politiques, sociaux et idéologiques sont structurés en partie par le classement des acteurs dans des catégories ou des groupes raciaux ». Certaines sociétés sont fortement racisées. Dans d'autres, la stratification ne s'effectue pas sur des critères raciaux, mais d'ethnicité au sein d'un même contexte racial (comme dans de nombreux pays africains et asiatiques), ou selon des critères fondés sur les castes (dans les pays où le système de castes constitue le principal mode d'oppression systémique). (Bonilla-Silva, 1997).
- ² Politique sur les droits relatifs à la diversité sexuelle et à l'identité de genre d'Oxfam : https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/story/oxfam_sexual_diversity_and_gender_identity_policy_june_2016_fr_final.pdf
- ³ Évaluations des impacts – Évaluation de l'efficacité d'Oxfam : <https://policy-practice.oxfam.org/series/effectiveness-reviews/>
- ⁴ Ce travail d'évaluation des impacts est étayé par le cadre de données probantes stratégiques d'Oxfam GB, qui établit l'engagement de l'organisation à intégrer la dimension de genre dans les évaluations des impacts depuis 2019 (après plusieurs années de travail ayant permis d'approfondir nos connaissances et d'adapter nos approches).
- ⁵ Dans son blog, Jenny Chanfreau explique que « dans le contexte des analyses quantitatives, qui se prêtent bien à la description et à la généralisation des schémas, je pense qu'il ne suffit pas de préciser que la catégorie homme/femme utilisée au niveau individuel dans les analyses des enquêtes est considérée comme une variable, même imparfaite, pour englober des identités de genre subtiles et fluides. » <https://blogs.lse.ac.uk/gender/2017/10/10/why-feminism-on-quantitative-analysis-and-divergent-understandings-of-gender/>
Plusieurs questions sont généralement posées dans le cadre des outils d'enquête pour créer cette variable de catégorie. Elles permettent de la comprendre différemment : sexe attribué à la naissance, état civil (pour lequel la catégorisation dépendra du droit du pays concerné) ou genre auquel la personne s'identifie.
- ⁶ Les stratégies d'échantillonnage et analyses intersectionnelles sont abordées dans la section 4.1.
- ⁷ Pour l'option 2, des précautions supplémentaires doivent être prises en cas de questions particulièrement sensibles, comme les questions directes concernant la prévalence des violences.
- ⁸ Par exemple, voir le rapport sur l'évaluation de l'impact du projet « Sustainable WASH in Fragile Contexts (SWIFT 1) » en DRC (Vonk, 2021), qui présente le protocole de marche aléatoire avec sélection du genre de la personne à interroger sur SurveyCTO en page 23 (option 2b sans appairer le genre de l'enquêteur/trice à celui de la personne interrogée), ou en page 15 du rapport sur le projet « Improved WASH Services in WAU and WAR Districts » en Sierra Leone (Vonk, 2021). L'évaluation des impacts du projet « From Emergency Food Security to Durable Livelihoods: Building Resilience in the Occupied Palestinian Territory » (Pretari, 2021) présente le protocole en pages 21 et 22 (option 2c, avec appariement du genre de l'enquêteur/trice uniquement lorsque la personne à interroger est une femme).
- ⁹ Site de Data2x. « What is Gender? ». <https://data2x.org/what-is-gender-data/>
- ¹⁰ Rost, L., Parkes, A. et Azevedo, A. (2020). Measuring and Understanding Unpaid Care and Domestic Work: Household Care Survey Toolkit. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/measuring-and-understanding-unpaid-care-and-domestic-work-household-care-survey-621082/>
- ¹¹ Lombardini, S., Bowman, K. et Garwood, R. (2017). *A 'how to' guide to measuring women's empowerment: Sharing experience from Oxfam's impact evaluations*. Oxfam GB. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/a-how-to-guide-to-measuring-womens-empowerment-sharing-experience-from-oxfams-i-620271/>. Depuis la publication de ce guide, nous avons adopté des mesures basées sur des histoires courtes pour les questions sur les prises de décisions au niveau des ménages afin de mieux comprendre les dynamiques intrafamiliales. Pour en savoir plus à ce sujet, écoutez le podcast « The challenges of measuring women's empowerment », de la série REAL Geek : <https://views-voices.oxfam.org.uk/2019/10/podcast-the-challenges-of-measuring-womens-empowerment/>
- ¹² Pour les questions particulièrement sensibles, comme celles portant directement sur la prévalence des violences, les protocoles d'enquête doivent tenir compte du risque que poser ces questions à tous les ménages d'une même zone implique.
- ¹³ Un mot choisi au préalable que la personne interrogée peut prononcer si elle ne se sent plus assez en sécurité pour poursuivre l'entretien. Si ce mot est utilisé, l'enquêteur/trice abordera brièvement un sujet neutre avant de mettre fin à l'entretien.
- ¹⁴ Pour en savoir plus sur l'organisation d'entretiens téléphoniques, voir la publication *Going Digital 6* : <https://policy-practice.oxfam.org/resources/going-digital-computer-assisted-telephone-interviewing-cati-lessons-learned-fr-621188/>. Pour accéder à du matériel de formation sur la prévention et protection contre les comportements sexuels répréhensibles et la maltraitance des enfants et les activités MEAL, voir les directives internes d'Oxfam International. Pour des informations sur l'éthique de la recherche en général, voir *Éthique de la recherche : Guide pratique* : <https://policy-practice.oxfam.org/resources/research-ethics-a-practical-guide-621092/>

- ¹⁵ Suite à la réponse de la direction d'Oxfam GB à la méta-analyse sur l'autonomisation des femmes (Lombardini et McCollum, 2017). <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620348/dp-meta-analysis-womens-empowerment-projects-061017-en.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- ¹⁶ Peterman, A. et Palermo, T. (2018). *Measuring taboo topics: List randomization for research on gender-based violence*. <https://blogs.unicef.org/evidence-for-action/measuring-taboo-topics-list-randomization-for-research-on-gender-based-violence/>
- ¹⁷ The Demographic and Health Surveys (DHS)/Program. *Domestic Violence Module*. https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSQMP/domestic_violence_module.pdf.pdf
- ¹⁸ Le recours à une approche inspirée de SenseMaker® contribue au partage d'expériences de violences faites aux femmes et aux filles dans la communauté par les animateurs/trices locaux/ales – voir pages 44 et 45.
- ¹⁹ Le recours à une approche inspirée de SenseMaker® contribue au partage d'expériences de violences faites aux femmes et aux filles dans la communauté par les personnes interrogées – voir Section 6.4 (Gestion durable de l'eau et de l'assainissement).
- ²⁰ Nous nous centrons ici sur des cas où une personne par ménage a participé à une enquête. Dans les cas où plusieurs membres du ménage ont participé, l'analyse doit être réalisée séparément pour chaque groupe de personnes (les femmes et les hommes, dans ce cas précis) si les informations sur les ménages sont utilisées comme des variables de contrôle.
- ²¹ D'un point de vue statistique, la multiplication des régressions augmente le risque de faux positifs (erreurs de type II), en identifiant par hasard des résultats statistiquement significatifs. C'est le cas pour chaque évaluation utilisant des régressions multiples pour tester plusieurs hypothèses (impact sur plusieurs résultats, par exemple). Nous atténuons ces risques en rédigeant un plan pré-analyse (la prise en compte du genre est essentielle à l'analyse étudiée) et en les détaillant dans les rapports d'évaluation. Des exemples de tableaux des risques de biais utilisés à partir de 2018 sont inclus dans les rapports publiés en 2021.
- ²² Chanfreau, J. (2017). *Why feminism: On quantitative analysis and divergent understandings of gender*. Département des études de genre de la LSE. <https://blogs.lse.ac.uk/gender/2017/10/10/why-feminism-on-quantitative-analysis-and-divergent-understandings-of-gender/>
- ²³ Le concept d'intersectionnalité a été forgé aux États-Unis par des activistes féministes noires, grâce au travail réalisé dans les années 1970 par le Combahee River Collective, une organisation de féministes socialistes lesbiennes et noires. Le terme a été inventé par Kimberlé Crenshaw en 1989. Pour en savoir plus sur l'intersectionnalité, vous pouvez visionner le Ted Talk de Kimberlé Crenshaw : <https://www.youtube.com/watch?v=ak0e5-UsQ2o>
- ²⁴ Site de Data2x. « Nous manquons de données importantes sur les femmes et les filles ». <https://data2x.org/>
- ²⁵ Les diverses méthodes se rejoignent sur le fait qu'il est très important de permettre aux personnes de ne pas répondre à certaines questions si elles ne le souhaitent pas. Nous pouvons gérer ce problème lors de l'analyse. Si nous nous rendons compte lors du pilote ou au début du processus de collecte de données qu'une grande partie des personnes interrogées préfèrent ne pas répondre à une question, il convient de se demander si poser cette question peut être risqué, et de réfléchir au degré de sécurité et de discrétion du contexte de l'entretien.
- ²⁶ Cela est aussi le cas si nous disposons de listes de ménages et de personnes qui ne sont assorties que de catégories de genre binaires ou manquent d'informations sur la transidentité.
- ²⁷ Pour en savoir plus sur le programme PDE, voir : <http://edp.oxfam.org.uk/>. Pour en savoir plus sur l'évaluation des impacts, voir *Livelihoods in the Eastern Province of Rwanda: Impact evaluation of the Enterprise Development Programme's support to Tuzamurane cooperative* (Pretari, 2021).
- ²⁸ Cirhuza, E. (2020). *Effacé du tableau ? Le chercheur du Sud et la lutte contre le 'néo-colonialisme scientifique'*. La série Bukavu. <https://www.gicnetwork.be/efface-du-tableau-le-chercheur-du-sud-et-la-lutte-contre-le-neo-colonialisme-scientifique/> « Car il n'est pas juste question de rendre visible les chercheurs du Sud dans la publication. Leur implication dès la phase de conception est indispensable. [...] De surcroît, l'implication des chercheurs du Sud dans toute la chaîne briserait aussi le déséquilibre de pouvoir, et pourrait ainsi créer une rupture entre un héritage « colonisateur - colonisé » qui laisse ses traces jusqu'à ce jour. Cette perspective peut contribuer à une appropriation vraie et tangible du projet par le chercheur du Sud. Il peut aussi être une réponse à certaines questions cachées que se posent l'assistant de recherche sur la finalité du projet et sur les objectifs du commanditaire ou du coordinateur. Une telle perspective représenterait une rupture avec l'idée que celui qui paie a le droit de déterminer la place de chacun dans la chaîne. Il remet en cause l'idée que c'est une sorte de faveur envers le chercheur du Sud de l'impliquer jusqu'à la phase de publication et le remplace par une approche transparente et collaborative. Si les commanditaires et coordinateurs des recherches devraient tenir compte des idées proposées par les assistants de recherche, pourquoi pas les impliquer dans toutes les phases de la recherche ? »
- ²⁹ Shanker, V. (2020). *The Invisible Labor of Women of Color and Indigenous Women in Evaluation*. AEA 365. <https://aea365.org/blog/the-invisible-labor-of-women-of-color-and-indigenous-women-in-evaluation-by-vidhya-shanker/>
- ³⁰ Ahmed, S. (2013). *Making Feminist Points*. <https://feministkilljoys.com/2013/09/11/making-feminist-points/>. <https://feministkilljoys.com/2013/09/11/making-feminist-points/>

Documents de discussion d'Oxfam

Les documents de discussion d'Oxfam visent à contribuer au débat public et à susciter des réactions sur les questions de développement et de politique humanitaire. En tant que « travaux en cours », ces documents ne constituent pas nécessairement des publications finales et ne traduisent pas les positions politiques d'Oxfam. Les opinions et recommandations exprimées sont celles de l'auteure et pas forcément celles d'Oxfam.

Pour plus d'informations ou commentaires à propos de ce document, contactez apretari1@oxfam.org.uk

© Oxfam International Juillet 2021

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-778-9 en juillet 2021.
DOI : 10.21201/2021/7789

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.org.tr)